

Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de Villamont

15 juin 2017 à 19h00

Bâtiment Villamont

- Parents :** Mme Cherbuin, Mme Cheseaux, M. Crochat, Mme Henzelin, M. Orel
- Professionnels :** Mme Avvenenti, Mme Damiano, Mme Henry, M. Nicollier, Mme Maurer, Mme Winterhalter
- Organisations :** Mme Decollogny, Mme Schneider, Mme Overney, M. Lüthi,
- Autorités politiques :** Mme Kilani
- Excusés/absents :** M. Delannoy, M. Miauton, Mme Perrenoud

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 9 mars 2017
3. Points ouverts – Suivi
4. Nouveaux points
5. Comité des délégués – résumé des activités
6. Décisions, suites à donner
7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
9. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Bienvenue à toutes et à tous !

2. Adoption du PV du 9 mars 2017

Le PV a été adopté par circulation email le 13 mars 2017

3. Points ouverts – suivi

Point 23 - Sécurité piétons Villamont – Les discussions sur des mesures « d'urgence » à prendre n'ont pas abouti (point 52). La nouvelle conseillère municipale, Madame Germond, semble très soucieuse de la sécurité des élèves et a donc demandé à être mieux informée de la situation. Parallèlement, cette situation dangereuse a fait réagir la personne en charge du parascolaire qui a écrit une lettre à sa hiérarchie. Une deuxième lettre va être faite par le Président de la CET pour



être transmise à M. Miauton afin d'appuyer sa demande auprès de la Conseillère municipale. Concernant des actions à mettre en œuvre à l'intérieur de l'établissement, M. Nicollier estime que cela va être difficilement envisageable.

Point 38 - Soirée visions d'avenir – Après une rencontre entre les différentes équipes d'organisation (Villamont, C.F. Ramuz et Bergières), la prochaine date a été fixée en mars 2018, soit le 8 soit le 15 toujours à l'aula des Bergières. Le déroulement de la soirée sera modifié avec plus de témoignages d'apprentis et le discours des orientatrices clôturera la soirée. La soirée sera ouverte également aux 9^{ème}. Les membres de la sous-commission pour l'organisation de la soirée 2018 restent les mêmes (voir point 53).

Point 43 – Café Parents – Mme Henzelin a pu assister à des cafés parents à l'EPFL qui se sont déroulés sous la supervision de Mme Hautier, psychologue. Après discussion avec Mme Hautier, il serait possible de faire la même chose à Villamont vers le mois d'octobre. Malheureusement cela reste cher (200.00 fr. de l'heure). Double avec l'action du PSPS ? Donc idée de joindre les deux actions sur le thème du harcèlement. Faire appel à un autre psychologue (Tchao par exemple ?). Mme Henzelin se charge d'approcher le PSPS après leur séance de rentrée pour essayer de voir comment joindre les deux actions.

Point 44 – Quart associatif – Les maisons de quartiers approchées ne semblent pas très réactives. La possibilité d'avoir des représentants des « APEMS/Parascolaire » dans le quart associatif semble une très bonne solution. Mme Winterhalter va demander à la personne en charge des devoirs surveillés et du parascolaire de St-Roch. Pour le site de Villamont il faudra attendre la rentrée pour savoir qui sera le nouveau responsable de ces activités.

Point 47 – Soirée des parents – Le docteur Stephan a été choisi avec la date du 9 novembre retenue. Le thème est bien le harcèlement. Le budget est de 600.00 fr. Après un vote concernant l'affiche, celle où il y a un ado « échoué » a été retenue.

Point 50 – Conseil des établissements Lausannois – Validation des délégués par la ville OK.

Point 51 – Autocollant CET – La CET trouve l'idée du Belvédère bonne et aimerait faire un autocollant pour mettre dans les agendas des élèves. Mme Damiano se charge du design et Mme Avvenenti va demander un devis pour environ 1000 autocollants. M. Crochat va contacter la CET Belvédère pour voir ce qu'ils ont fait.

Point 52 – Sécurité piétons Villamont – Rejoint le point 23.

Point 54 – Thématique PSPS – CET – Collaboration avec Café Parents sur le thème harcèlement. Rejoint le point 43. Le point est fermé.

Point 55 – Orateur Soirée des parents – Un point sur l'état des finances sera demandé au SEPS en novembre par M. Crochat (cf point 58).

4. Nouveaux points

Point 57 – Intérêt de la mise en place d'une liste des orateurs à faire circuler entre les présidents de CET ?

Point 58 – Demande d'un point financier au SEPS en novembre.

Point 59 – Partage du lien d'accès au Google Drive « du Président » demandé par les autres membres de la CET. Lien partagé, point clos.

Point 60 – Schéma directeur « Ecole et informatique ». La version actuelle date de 2008. Intérêt à discuter avec le Canton pour mettre à jour en fonction des usages récents ?

Point 61 – Coordonnées bancaires des nouveaux membres de la CET à fournir au SEPS. Informations fournies, point clos.



Résumé de la réunion des Présidents des CET de Lausanne – Retour de certaines idées des autres CET. Constatation des différences entre les établissements en ce qui concerne l'utilisation des outils informatiques et téléphones portables. Possibilité pour les CET de motiver le Canton à faire un règlement d'utilisation de ces différents outils ? Information par le municipal (M. Payot) sur sa volonté de mettre l'accent sur une coordination école – quartier.

5. **Comité des délégués** – Les PV ont été envoyés aux membres de la CET. Résumé des activités de chaque bâtiment fait.
6. **Décisions, suites à donner**
Néant.
7. **Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction**
Mme Elena Damiano a été nommée au quart professionnel lors de la Conférence des maîtres du 4 avril 2017.
8. **Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)**
7 septembre 2017 à St Roch - 20h00
7 décembre 2017 à Villamont - 20h00
22 mars 2018 à St Roch - 20h00
7 juin 2018 à Villamont - 19h00.
9. **Divers et propositions individuelles**
Mme Decollogny nous a informés de la mise en place d'une future zone piétonne au niveau de la rue Pré-du-Marché vers St-Roch avec une possible mise à contribution des élèves pour faire circuler l'information.
Mme Maurer a fait part d'une demande du responsable du parascolaire. Ce dernier aimerait un lieu plus grand pour accueillir les élèves de 9, 10 et 11 entre 12h00 et 14h00 car le réfectoire devient trop petit.
M. Nicollier a transmis une information concernant St-Roch : Vide grenier de St-Roch le 26 août, venez nombreux !!!

La séance est levée à : 22h00

Olivier Crochat
Président

Lausanne, le 05.07.2017

Annexe(s) : Liste des points suivis

Lausanne, août 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
